

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



## CONCEPTION-REALISATION DES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES PIECES HUMIDES – RESIDENCE DES ARCHIVES À LAVAL

Ref. de la procédure : 24MP33

### IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ :

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur : M. le Directeur Général, 10 rue Auguste Beuneux, C.S 62039, 53020 LAVAL CEDEX 9 – Tél : 02.53.54.55.56

L'ACHETEUR : Service Juridique et des Marchés Publics – Tél : 02.53.54.55.56

### OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

Le présent marché consiste à réaménager les pièces humides de la Résidences des Archives, à LAVAL. Il s'agit d'un marché de conception-réalisation.

Le présent marché n'est pas décomposé en lot.

Les variantes à l'initiative des entreprises sont autorisées.

### DUREE DU MARCHÉ

Le délai d'exécution est de 23 mois à compter de l'OS de démarrage.

### MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subventions.

Prix global forfaitaire révisables une fois au terme de la période de préparation, puis fermes.

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

Le CCAG de travaux est applicable.

**FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ :** Le marché sera attribué à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Celles fixées dans le règlement de la consultation.

**CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère du prix (60 %) et de la valeur technique notée sur la base du mémoire méthodologique (40 %).

**PROCEDURE DE PASSATION :**

La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique. Conformément aux articles R. 2171-19 et R. 2171-20 du code de la commande publique, les soumissionnaires admis à soumettre une offre pourront prétendre au versement d'une prime d'un montant de 10 000 € H.T. Le montant pourra être réduit ou supprimé dans le cas où les prestations demandées ne seraient que partiellement fournies, ou ne seraient pas réalisées.

**MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :**

Sous forme électronique, par téléchargement libre et gratuit de la publicité et du dossier complet depuis le site Internet : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

**MODALITES D'ENVOI DES OFFRES**

Sous forme électronique, transmission sur le site Internet : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

**INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS**

Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes

Téléphone : 02 55 10 10 02

**SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS**

Greffe du Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'île Gloriette, CS 24111, 44041 Nantes

Téléphone : 02 55 10 10 02

**DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES**

**12 NOVEMBRE 2024 à 12H00**

**DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**7 OCTOBRE 2024**